

Zeitschrift: Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare
Band: 2 (1949)

Artikel: Jahresversammlung 1948
Autor: Vaucher, Gustave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

April 1949

Nr.2

Mitteilungen
aus der Vereinigung schweizerischer Archivare.

J a h r e s v e r s a m m l u n g 1948. An der Jahresversammlung in Genf den 26./27. Juni hielt der Präsident, Herr Staatsarchivar G. Vaucher, folgende Ansprache:

Messieurs et chers Collègues,

Je ne saurais mieux faire en rendant compte de l'année écoulée que de remercier tout d'abord mon prédécesseur M. le Dr. von Fischer qui nous a présidé pendant ces trois années précédentes avec autant de distinction que d'aimable autorité, et dont la présidence restera un exemple pour ses successeurs.

Cette première année de la présidence que vous m'avez fait l'honneur de me confier, se sera écoulée fort paisiblement. Il est vrai que notre association groupe des gens qui ne sont pas fort turbulents et qui se réunissent in corpore principalement pour cultiver des relations amicales.

Il vaut la peine toutefois de relever quelques événements qui se sont déroulés dans cette période.

L'ONU, ou plus exactement son émanation l'UNESCO, c'est-à-dire "l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science, la culture" a adressé à votre président par l'intermédiaire du Département politique fédéral une circulaire annonçant la réunion d'experts, dont on donnait la liste, appartenant aux pays alliés, travaillant à un projet de Conseil international des Archives. Sollicité de communiquer la liste des membres de notre association, je l'ai fait sans tarder.

Il y a quelques temps j'ai reçu le premier avant-projet d'acte constitutif de ce Conseil, document que j'ai fait reproduire, que vous avez peut-être reçu déjà, et que vous avez trouvé à votre place.

Je viens d'apprendre par les journaux qu'une réunion s'est tenue à Paris du 9 au 11 juin et qu'elle groupait des archivistes de nombreux pays soit comme participants soit comme observateurs; en tout cas aucune invitation à envoyer, soit comme délégué soit comme observateur, un archiviste suisse ne m'est parvenue.

Les objectifs généraux de ce Conseil international des Archives paraissent extrêmement louables, ils sont d'ailleurs le but de tout archiviste digne de ce nom, mais leur réalisation paraît assez lointaine.

Soyez cependant assurés MM. et chers Collègues que notre Comité suivra avec attention les progrès de cette affaire, et que dès que l'UNESCO cherchera à nouer à ce pro-



pos des relations plus étroites avec les archivistes suisses, vous en serez informés.

Notre journal des archivistes continue sa carrière et je remercie notre dévoué secrétaire pour la peine qu'il prend de l'éditer. Nul doute que peu à peu cet organe ne joue un rôle plus important dans nos relations et que tout ce qui touche notre profession, et cela dans n'importe quel dépôt d'archives, n'y trouve son écho.

Comme les autres années notre association a été représentée à la réunion de l'Association des Bibliothécaires. Notre collègue le Dr. Waser a bien voulu se charger de porter notre salut à cette association si proche de la nôtre.

Je me permettrai de vous signaler deux faits qui bien que ne concernant pas directement l'association dans son ensemble méritent d'être relevés puisqu'ils concernent deux de nos membres:

Les archives de l'Abbaye de St-Gall se sont enrichies par le don que leur a fait le Sénat de Brême, de cinquante actes privés carolingiens des 8, 9 et 10 siècles qui avaient été emportés par Melchior Goldast et que par la suite la Bibliothèque de la Ville de Brême avait rachetés.

D'autre part sur l'initiative de notre collègue de Zurich, le prof. Largiadèr, une série de recès fédéraux manuscrits de 1471 à 1690, fut remise en cadeau par le Conseil d'Etat de Zurich au canton de Glaris à l'occasion du centenaire de la Constitution fédérale en témoignage d'une alliance confédérale amicale et séculaire.

Nos félicitations à ceux que ce geste enrichit et à ceux qu'il honore.

En ce qui concerne notre effectif, j'ai le plaisir de constater que si nous n'avons pas accueilli de membres nouveaux aucun décès n'est venu éclaircir nos rangs.

J'aurais du regret à vous parler de la retraite de M. Louis Thévenaz, si M. Thévenaz ne restait des nôtres, la preuve en est qu'il figure aujourd'hui parmi nous, aussi j'en profite pour le féliciter et lui souhaiter une retraite à la fois paisible et studieuse, ornée par le titre de docteur honoris causa qui lui a été conféré par l'Université de Neuchâtel.

Nos félicitations également à notre collègue M. Léon Montandon qui a été nommé archiviste de l'Etat de Neuchâtel en remplacement de M. Thévenaz.

Il ne me reste que l'agréable devoir de remercier notre dévoué et infatigable secrétaire-trésorier qui veut bien alléger ma déjà très légère besogne présidentielle.

Gustave Vaucher.